

FICHE INSCRIPTION PÉDIBUS



NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : _____

ÉCOLE / CLASSE : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

LIGNE / ARRÊT DU PÉDIBUS : _____

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

PARENT 1

PARENT 2

PRÉNOM/NOM

SITUATION
FAMILIALE

ADRESSE
(SI DIFFÉRENTE DE
L'ENFANT)

TÉLÉPHONE
DOMICILE

TÉLÉPHONE
MOBILE

TÉLÉPHONE
TRAVAIL

E-MAIL

PERSONNE À PREVENIR
EN CAS D'URGENCE :

AUTRES PERSONNES AUTORISÉES À RÉCUPÉRER L'ENFANT

NOM / PRÉNOM

LIEN AVEC L'ENFANT

ADRESSE

TÉLÉPHONE

Nous soussigné(e)s, M / Mme _____
représentants légaux de l'enfant _____
souhaitons l'inscrire au pédibus sur la ligne / à l'arrêt _____

EN CAS DE SÉPARATION DES PARENTS :

Je soussigné(e) M ou Mme _____, représentant légal de l'enfant _____, autorise l'autre parent à venir le récupérer au pédibus.

(Si cette ligne n'est pas complétée, nous considérons que vous n'autorisez pas l'autre parent à venir récupérer l'enfant)

Merci de préciser si mon enfant est sous Protocole d'Accueil Individualisée (PAI) :

Oui Non

Si c'est le cas, la commune et l'accompagnateur rencontreront les parents pour connaître les mesures à prendre sur le trajet du pédibus

INSCRIPTIONS

L'inscription peut se faire à l'année ou par période (une période étant le temps scolaire compris entre chaque vacance).

La date limite de remise des inscriptions par période est fixé au dernier lundi avant les vacances. A compléter et retourner en mairie (boîte aux lettres derrière la mairie): la fiche d'inscription, la charte du pédibus, les tableaux d'inscription par période disponibles en mairie, service état civil ou sur le site internet de la Mairie.

Attention ! Pour la rentrée 2024, la ligne du pédibus sera ouverte uniquement en présence de 5 enfants minimum par jour et si la commune dispose du personnel suffisant pour assurer l'accompagnement.

TARIFS

Adhésion : 10 €/enfant/année scolaire

+

Service : 5 €/enfant/période (soit 35 € pour une année scolaire)

FRAIS NON REMBOURSABLES

- Je note que toute modification de prise en charge (enfant malade, changement d'horaire de travail...) doit être faite par mail à l'adresse suivante : population@marignier.fr
- Si votre enfant doit emprunter le pédibus en ayant son vélo ou autre matériel roulant avec lui (animation organisée par l'école), vous devrez avertir la mairie au moins 1 semaine à l'avance.
- J'ai bien noté que le pédibus n'attend pas les retardataires.
- Pour les trajets du retour, je m'engage à être à la station choisie et à l'horaire indiqué ; dans le cas contraire, l'enfant se verra obligé de rentrer seul à son domicile en dehors de toute responsabilité de l'accompagnateur ou de la commune.
- En cas de sortie scolaire exceptionnelle, je viendrai chercher mon enfant à l'école et je préviendrai la mairie.
- Je reconnais avoir reçu le brassard (sauf en cas de renouvellement) que mon enfant devra porter obligatoirement lors des trajets en pédibus
- Je reconnais avoir pris connaissance des documents suivants :
 - La charte du Pédibus
 - La fiche « horaires et trajet » me concernant

JE DOIS FOURNIR UNE ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ CIVILE DÈS LA RENTRÉE

(TOUT ENFANT DOIT ÊTRE COUVERT PAR UNE ASSURANCE SCOLAIRE GARANTISSANT LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'ENFANT SUR LE TRAJET DOMICILE-ÉCOLE)

J'AUTORISE LES ACCOMPAGNATEURS À PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES EN CAS D'ACCIDENT

DATE :

SIGNATURE : (PRÉCÉDÉE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »)